

LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES

La commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées est l'une des sept commissions permanentes du Sénat. À la différence de l'Assemblée nationale, où il existe deux commissions distinctes, le Sénat a fait le choix d'une commission unique, afin d'avoir une vision globale des enjeux de politique étrangère et de défense.



COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT

Composition

La commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées est composée de 49 sénateurs désignés de manière à représenter proportionnellement tous les groupes politiques du Sénat.

Fonctionnement

La commission se réunit chaque semaine, le mercredi matin. L'ordre du jour est fonction de l'actualité internationale et du calendrier législatif.

LES MISSIONS DE LA COMMISSION

► L'ACTIVITÉ LÉGISLATIVE

Le travail législatif de la commission s'articule autour de **trois types de textes** :

Les projets de loi autorisant la ratification des traités et accords internationaux

La commission est saisie au fond de l'ensemble des projets de loi autorisant la ratification des traités ou accords internationaux. Au cours des trois dernières sessions, la commission a examiné 61 textes d'importance très variable, dont l'accord de Paris sur le climat ou le projet de loi ratifiant le traité franco-allemand d'Aix la Chapelle.

Les projets ou propositions de loi qui concernent la politique étrangère ou la

La commission examine les textes de loi qui ressortissent de sa compétence. Sont ainsi prochainement attendus : un projet de loi d'orientation sur l'aide au développement ou un projet de loi sur le renseignement.

La participation à l'examen et au vote du budget

Sur le projet de loi de finances, la commission publie chaque année **11 rapports budgétaires pour avis** dans son domaine de compétence (portant notamment les missions « Défense », « Action extérieure de l'État » et « Sécurités »). Les sénateurs rapporteurs y analysent l'activité du gouvernement.

Rapports budgétaires de la Commission		
ACTION EXTÉRIEURE DE L'ÉTAT	DÉFENSE	DIRECTION DE L'ACTION DU GOUVERNEMENT
<ul style="list-style-type: none"> Action de la France en Europe et dans le monde Diplomatie culturelle et d'influence Français à l'étranger et affaires consulaires Aide publique au développement 	<ul style="list-style-type: none"> Environnement et prospective de la politique de défense Préparation et emploi des forces Soutien de la politique de défense Équipement des forces / Excellence technologique des industries de défense 	<ul style="list-style-type: none"> Coordination du travail gouvernemental (Cybersécurité, SGDSN) Avances à l'audiovisuel public / France Médias Monde / TV5 Monde
		SECURITES
		<ul style="list-style-type: none"> Gendarmerie nationale

► L'INFORMATION ET LE CONTROLE

Les auditions

La commission organise de nombreuses auditions (291 heures d'audition au cours des trois dernières sessions). Ces auditions s'accompagnent le plus souvent de notes d'information réalisées par le service. Elles sont la plupart du temps diffusées en vidéo sur le site du Sénat et participent ainsi à l'information du public.

Les missions sur le terrain

Des délégations de la commission se déplacent sur les **théâtres d'opérations** où sont engagées les troupes françaises.

Une fois par an, une délégation se rend également aux **Nations unies** à l'occasion de l'Assemblée Générale.

Les rapports d'information

La commission réalise **des rapports d'information** dans ses domaines de compétence. Certains de ces rapports ont pour objet de permettre à la commission de donner son avis sur les contrats d'objectifs et de moyens des opérateurs en charge de l'action extérieure de l'État. Au cours des trois dernières sessions, **29 rapports d'information** ont été publiés.

Pendant la crise sanitaire de 2020 la commission a contrôlé le gouvernement et publié **7 rapports de suivi** de la crise sanitaire.

Les rapports de suivi de la crise sanitaire (2020)	
<ul style="list-style-type: none"> « Le rapatriement des Français de passage à l'étranger » « L'action du service de santé des armées face à la crise sanitaire » « La crise sanitaire, un défi géopolitique majeur pour l'Europe » 	<ul style="list-style-type: none"> « La recrudescence de la cyber menace pendant la crise sanitaire » « Le réseau des écoles françaises à l'étranger en danger » « L'audiovisuel extérieur français face à la crise sanitaire en Afrique » « Soutenir l'Afrique face au coronavirus »
Les rapports d'information parus en 2020	
<ul style="list-style-type: none"> « 2040, l'odyssée du SCAF - Le système de combat aérien du futur » « L'industrie de défense dans l'oeil du cyclone » « L'Inde, un partenaire stratégique » « Porte-avions Charles de Gaulle : et après ? » « À quoi sert l'ONU ? La France engagée pour la défense du multilatéralisme » 	<ul style="list-style-type: none"> « L'agenda de confiance entre la France et la Russie » (rapport conjoint avec le Conseil de la Fédération de Russie) « Quelle stratégie pour l'aide publique au développement : le cas de Madagascar » « Lanceurs spatiaux : restaurer l'ambition spatiale européenne »

Les formes particulières de contrôle

Le contrôle de l'exécution de la loi de programmation et du budget de la défense

Les rapporteurs pour avis de la mission Défense effectuent un suivi régulier de l'évolution des moyens budgétaires consacrés à la défense et évaluent l'efficacité des dépenses militaires. Ils auditionnent plusieurs fois dans l'année des représentants du ministère de la défense pour faire le point sur l'exécution de la loi de finances et toute autre question relative au budget de la défense.

Les différentes lois de programmation militaire ont renforcé les moyens de contrôle de la commission, en prévoyant notamment :

- la possibilité pour le président, les rapporteurs pour avis dans leur domaine d'attribution et, éventuellement, les membres de la commission désignés par celle-ci pour un objet déterminé, de procéder à toutes auditions qu'ils jugent utiles et à toutes investigations sur pièces et sur place auprès du ministère de la défense, des organismes qui lui sont rattachés et, le cas échéant, des ministères chargés de l'économie et des finances ;
- la présentation par le ministre de la défense, le 15 avril et le 15 septembre, d'un bilan détaillé des livraisons d'équipement et travaux d'infrastructures attendus dans le cadre de la loi de programmation ;
- la tenue de débats en séance sur les opérations extérieures (OPEX) en cours et sur l'exécution de la Loi de programmation militaire.

Débat et vote sur l'intervention des forces armées à l'étranger

Depuis la révision du 23 juillet 2008, l'article 35 de la Constitution prévoit que le Gouvernement doit informer le Parlement de sa décision de faire intervenir les forces armées à l'étranger au plus tard trois jours après le début de l'intervention. Lorsque la durée de l'intervention excède quatre mois, le Gouvernement soumet sa prolongation à l'autorisation du Parlement.

Débats récents sur l'engagement des forces armées à l'étranger :

- **Au titre de l'Article 35, alinéa 2 de la Constitution (information, débat sans vote)**

16 avril 2018 : débat, sur l'intervention des forces armées françaises en Syrie.

- **Au titre de l'Article 35, alinéa 3 de la Constitution (avec vote)**

25 novembre 2015 : vote sur l'autorisation de prolongation de l'engagement des forces au-dessus du territoire syrien.

La délégation parlementaire au renseignement

Le Président de la commission est membre de droit de la délégation parlementaire au renseignement qui suit les activités des services de renseignement. La commission de vérification des fonds spéciaux (CVFS) est placée en son sein.

► LES AUTRES ACTIVITÉS

Les relations interparlementaires

La commission est amenée à recevoir fréquemment **des responsables d'organisations internationales, de gouvernements ou de parlements étrangers.**

Elle entretient des relations régulières avec les commissions homologues des **autres parlements de l'Union européenne et avec le Parlement européen.** Une délégation de la commission participe deux fois par an au Forum interparlementaire sur la PESC-PSDC.

Un dialogue parlementaire stratégique a été engagé avec le **Conseil de la Fédération de Russie** qui a conduit à la publication de rapports d'information franco-suisse.

Afin de suivre la mise en œuvre des **accords franco-britanniques de défense et la coopération bilatérale, un groupe de travail conjoint**, composé de représentants des commissions de la défense de la Chambre des Communes, de la Chambre des Lords, de l'Assemblée nationale et du Sénat, a été institué. Ce groupe se réunit chaque semestre, alternativement en France et au Royaume-Uni.

De la même façon, des réunions biennuelles ont lieu avec l'Assemblée nationale et le **Bundestag** pour évoquer la relation de défense franco-allemande et les progrès de l'Europe de la défense.

Enfin, des sénateurs de la commission participent à **l'assemblée parlementaire de l'OTAN.**

COORDONNEES DU SERVICE DE LA COMMISSION

Mme Dorothée ROY , conseillère, chef de service <i>Organisation générale et coordination des travaux de la commission. Politique étrangère de la France. Problèmes généraux de Défense nationale. ONU</i>	(00 33) (0) 1 42 34 23 64 d.roy@senat.fr
M. Jean BURLE , conseiller <i>Mission défense : Soutien de la politique de défense (programme 212). Personnels civils et militaires, infrastructures de la défense. Lien armée-Nation. Suivi des OPEX. Mission Action extérieure de l'État : Français de l'étranger et affaires consulaires (programme 151)- Union européenne - Défense européenne (PSDC - PESC) - Brexit. Balkans.</i>	(00 33) (0) 1 42 34 35 06 j.burle@senat.fr
Mme Lise MÉNAGER , conseillère <i>Mission défense : Préparation et emploi des forces (programme 178). Suivi des OPEX. Mission Action extérieure de l'État : Action de la France en Europe et dans le monde (programme 105). OTAN et secrétariat de l'AP-OTAN. Asie - Océanie.</i>	(00 33) (0) 1 42 34 23 35 l.menager@senat.fr
Mme Cécile LAMBRECQ , conseiller <i>Coordination du travail gouvernemental : programme 129 (SGDSN - cyberdéfense). Audiovisuel extérieur (programmes 844 et 847). Questions migratoires. OTAN et secrétariat de l'AP-OTAN. Négociations commerciales internationales. Questions stratégiques. Amérique du Nord. Amérique latine.</i>	(00 33) (0) 1 42 34 23 02 c.lambrecq@senat.fr
Mme Catherine FORGEARD , conseillère <i>Mission défense : Équipement des forces (programme 146) - Financement et contrôle de la politique de défense. Industrie de défense européenne - Base industrielle et technologique de défense. Dissuasion, désarmement, prolifération - Financement des OPEX - Mission Action extérieure de l'État : Diplomatie culturelle et d'influence (programme 185). Diplomatie économique. Russie, Caucase, Asie centrale, Europe orientale.</i>	(00 33) (0) 1 42 34 23 03 c.forgeard@senat.fr
M. Marc SCHOR , conseiller <i>Secrétariat de la délégation parlementaire au renseignement et de la commission de vérification des fonds spéciaux. Mission défense : Environnement et prospective de la politique de défense (programme 144). Proche et Moyen Orient.</i>	(00 33) (0) 1 42 34 46 53 m.schor@senat.fr
M. Marc PARCELIER , administrateur principal <i>Gendarmerie (Mission Sécurités : programme 152). Suivi des OPEX. Cadre juridique des armées. Mission Aide publique au développement (programmes 110 et 209). Francophonie - Environnement - Droits de l'homme. Afrique, Afrique du Nord et Sahel. Turquie</i>	(00 33) (0) 1 42 34 38 97 m.parcelier@senat.fr
Mme Marie-Agnès ROURE , administrateur-adjoint de grade exceptionnel <i>Renseignements. Documentation. Suivi de l'application des lois. Dossier législatif. Traités et conventions - Correspondant "Archives".</i>	(00 33) (0) 1 42 34 20 57 ma.roure@senat.fr
M. Nassim YOUSSEF , administrateur-adjoint principal <i>Secrétariat de la délégation parlementaire au renseignement et de la CVFS Renseignements. Documentation. Suivi de l'application des lois. Dossier législatif. Traités et conventions.</i>	(00 33) (0) 1 42 34 24 77 n.youssef@senat.fr
M. Éric LIZÉ , assistant de direction et de gestion de grade exceptionnel <i>Renseignements. Documentation. Organisation des missions.</i>	(00 33) (0) 1 42 34 31 46 e.lize@senat.fr
Secrétariat	
Mme Martine COURTY , assistante de direction et de gestion de grade exceptionnel	(00 33) (0) 1 42 34 23 58 m.courty@senat.fr
Mme Anita MARVANE , assistante de direction et de gestion de grade exceptionnel	(00 33) (0) 1 42 34 30 37 a.marvane@senat.fr
Mme Brigitte PAILLET , assistante de direction et de gestion de grade supérieur	(00 33) (0) 1 42 34 27 54 b.paillet@senat.fr
Permanence de la commission	(00 33) (0) 1 42 34 46 29